



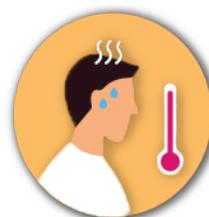
PROTOCOLE COVID-19
Rappel aux familles

1

Que faire si votre enfant a des symptômes de la maladie Covid-19, ou tout autre symptôme ?

1. **Garder votre enfant à domicile**, en isolement jusqu'à disparition des symptômes.
2. **Prévenir la vie scolaire** de l'absence.
3. **Avant le retour en classe**, l'élève doit **impérativement** passer à la vie scolaire avec :
 - son carnet de correspondance complété,
 - l'attestation sur l'honneur indiquant que l'enfant n'est plus malade, qu'il a consulté un médecin, et que le résultat du test RT-PCR ou antigénique nasopharyngé réalisé est négatif.

Quels sont les signes ?



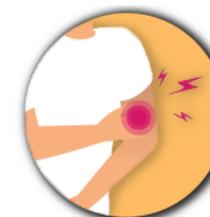
Fièvre



Toux



Fatigue



Courbatures



Maux de tête



Perte de goût
& de l'odorat



Maux de gorge



Diarrhées



Nota Bene

Si votre enfant commence à être malade à l'école, il sera isolé du groupe, l'établissement vous demandera de venir le récupérer rapidement, vous suivrez les mêmes consignes énoncées ci-dessus.

2

Que faire si votre enfant est un cas positif de la maladie Covid-19 ?

- **aviser sans délai l'infirmière scolaire ou la vie scolaire du test positif** de votre enfant pour que nous recherchions les éventuels cas contact.
- **l'élève (symptomatique ou non) doit s'isoler.** Isolement de **10 jours au moins**, durée pouvant être prolongée en cas de persistance des symptômes.
- retour en classe après guérison complète **et passage obligatoire à la vie scolaire avec le carnet de correspondance complété.**



(1) Schéma vaccinal complet = 2 doses depuis au moins 7 jours avant le contact avec la personne positive.

(2) Si le cas positif vit dans la famille, l'isolement des cas contact sera de 17 jours.

(3) 2^{ème} test au 17^{ème} jour si cas positif intrafamilial.



3

Que faire si votre enfant est considéré cas contact à risque ?

→ ayant eu un contact direct avec un cas confirmé Covid positif, sans masque.

1^{er} cas : CAS CONTACT A RISQUE NON VACCINÉ ou ayant un schéma vaccinal incomplet⁽¹⁾ :

- garder votre enfant à domicile **en isolement pendant 7 jours⁽²⁾**
- 1^{er} test à faire au plus vite (antigénique ou PCR)
- éviter les contacts avec d'autres personnes
- les élèves considérés contact à risque ne reviennent pas dans l'établissement jusqu'au résultat négatif d'un 2^{ème} **test RT-PCR réalisé au 7^{ème} jour après le dernier contact avec le cas confirmé positif⁽³⁾**

2^{ème} cas : CAS CONTACT A RISQUE VACCINÉ⁽¹⁾ :

- 1^{er} test à faire au plus vite (antigénique ou RT-PCR)
- l'enfant **peut revenir à l'école** après un 1^{er} test négatif
- renforcer les gestes barrières
- 2^{ème} test RT-PCR à réaliser au 7^{ème} jour après le dernier contact avec le cas confirmé positif⁽³⁾

Si le test est positif, reprendre à l'étape 2.



RETOUR EN CLASSE : après maladie, après isolement

Avant le retour en classe, déposer à la vie scolaire l'attestation sur l'honneur comme quoi le dernier test qui a été effectué sur votre enfant est négatif, ou transmettre une copie des résultats de test.

Adresse infirmière : cmaurice@estran-brest.education



Le non-respect de ces consignes peut nuire gravement à autrui.

Nous encourageons chacun, collégien et lycéen, à poursuivre en respectant les gestes barrières, au sein de l'établissement et en dehors de l'établissement, notamment lorsqu'ils se retrouvent entre collégiens et entre lycéens.

Merci pour votre engagement.





Ce protocole pourra être ajusté
en fonction de l'évolution
du contexte de pandémie
et des consignes sanitaires
Ministérielles.

LYCÉE / SUP
FÉNELON 
Estran L'ESPRIT
GROUPE

Lycée, Sup
FÉNELON



02 98 44 17 08



lyc29.estran-fenelon.brest@e-c.bzh

Directeur : Ronan Walter